



Quel beau pays!

*J'habite à l'Ange Gardien
Dans un beau village du Canada
Je suis fière d'être citoyen
D'un magnifique coin de ce grand pays-là.*

*Dans notre village en or
Il y a une école, un centre de loisirs,
Un terrain de baseball et un club d'Age d'or
Pour tous ceux qui veulent se divertir.*

*Je vis dans une région agricole
Nous cultivons du maïs et du blé.
Chaque année, on fait de bonnes récoltes
En plus, c'est un village non pollué.*

*Quand je regarde les autres pays
Je les vois tout petits.
Il n'y en a pas que j'envie
Le mien est sur terre le paradis.*

Ce poème de Chantal Lanoue, 12 ans, a remporté le premier prix (catégorie 11-15 ans) du concours "Le Canada, c'est toi et moi", organisé cette année par le Comité de la semaine du Canada.

Chantal et trois autres gagnantes du concours, âgées de 5 à 13 ans, ont passé la fête du Canada en Saskatchewan.

Un épandeur d'herbicide tient compte de l'écologie

Une entreprise canadienne a mis au point une méthode permettant aux cultivateurs de répandre des herbicides et des insecticides granulaires, tout en tenant compte des conséquences de l'épandage sur l'écologie. Cette méthode permet aussi une économie d'énergie.

Beline Manufacturing Co. Ltd., installée à Kindersley (Saskatchewan), a mis au point un épandeur de deux à 30 mètres ou plus de largeur que l'on fixe aux appareils de mise en état, de plantation ou de traitement du sol, ce qui représente une, voire deux opérations en moins pour le cultivateur. "Notre secret réside dans le système de commande et d'embrayage électronique monté sur le tracteur, commandé directement par l'opérateur qui peut varier le rythme d'épandage des granules de zéro jusqu'à plus de 40 livres

par acre", explique M. John Bourne, président de Beline.

Les produits chimiques granulaires, qui ne sont pas plus gros que des grains de sel fin, appartiennent à la dernière génération des formules de contrôle chimique et sont plus acceptables du point de vue énergétique et écologique. Le modèle de Beline a l'avantage supplémentaire d'éliminer au moins une étape du processus de mise en état du sol ou de plantation, puisque les cultivateurs n'ont plus à répandre les granules d'abord pour les incorporer au sol par la suite, ces deux opérations étant maintenant simultanées.

Les premiers clients de Beline ont été les cultivateurs de blé de la Saskatchewan, à qui la Société faisait une démonstration, sur place, d'un épandeur. De fil en aiguille, la Société a réussi à mettre sur pied

un réseau de distribution en Saskatchewan et en Alberta. "Aujourd'hui, notre épandeur est vendu par 46 concessionnaires du Dakota Nord et Sud, du Minnesota, de l'Idaho, du Montana et de Washington", dit M. Bourne.

Après le Canada et les États-Unis, la Compagnie se tourne vers les pays de la Communauté économique européenne. "Nous avons expédié un de nos épandeurs en Angleterre, pour des essais. Il nous faudra le modifier légèrement pour l'adapter aux conditions agricoles européennes", ajoute M. Bourne.

A l'origine, l'épandeur a été conçu pour les céréaliculteurs. Beline fait actuellement l'essai d'un nouveau modèle pour la culture en ligne pratiquée dans plusieurs régions de l'Ontario et du Québec, et presque dans l'ensemble des États-Unis et de l'Amérique Latine.

Actualités de la SEE, mars/avril 1980.